

I/ Point de situation de la préfète de la Somme du 9 mars 2020 :

Le département de la Somme comptabilise à ce jour **11 cas confirmés** de personnes atteintes du Coronavirus.

Deux décès sont à déplorer, touchant des personnes vulnérables (âge et pathologies).

Parmi ces 11 cas se trouve un enfant scolarisé au sein d'une école maternelle de Chaulnes. Les investigations de l'Agence régionale de santé et de Santé publique France sont en cours pour identifier le profil et les contacts de cet enfant. Dans cette attente, un arrêté préfectoral de fermeture provisoire de l'école a été pris.

Le centre hospitalier universitaire d'Amiens s'est organisé pour prendre en charge les patients atteints du coronavirus de manière spécifique et sécurisée.

II/ Nouvelle mesure :

Afin de freiner la propagation du virus Covid-19, le Conseil de Défense, réuni le 8 mars 2020, a décidé l'interdiction de tous les rassemblements de **plus de 1 000 personnes, qu'ils soient organisés en milieu clos ou ouvert.**

Par ailleurs, la ministre des sports a annoncé que les manifestations sportives rassemblant plus de 1000 spectateurs se tiendront à huis clos.

III/ Rappels :

1/ Gestion de la communication

Je vous rappelle que seul le Gouvernement est autorisé à communiquer sur les données relatives au coronavirus, les cas confirmés, et a fortiori les décès liés à cette épidémie.

Ainsi, si vous êtes avisé d'un cas, vous veillerez avant toute autre démarche à vous rapprocher de la préfecture ou de l'ARS, seules habilitées à confirmer le cas et à en assurer la communication officielle.

2/ Messages de prévention et mesures-barrières :

Il est encore trop souvent constaté que les mesures barrières ne sont pas respectées dans les communautés de travail par des adultes ne se sentant pas vulnérables. Bien que certains estiment ne pas entrer dans cette catégorie de personnes, il doit être rappelé que chaque personne peut être le véhicule du virus et ainsi exposer les personnes fragiles.

Le virus ne circule pas tout seul. C'est l'homme, porteur du virus, qui en est le véhicule. Il convient de suivre avec rigueur les mesures suivantes. Pour la plupart, il s'agit de gestes simples à vocation préventive :

- Se laver les mains très régulièrement,
- Tousser ou éternuer dans son coude,

- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades,
- Utiliser des mouchoirs à usage unique,
- Les masques sont réservés aux personnels soignants et aux personnes malades. Le reste de la population ne doit pas porter de masque afin d'éviter toute pénurie.

Il est fortement recommandé de différer tout déplacement à l'étranger vers les zones d'exposition à risque.

3/ Accès à l'information :

Les pouvoirs publics communiquent régulièrement sur les sites et les numéros mis en place en actualisant régulièrement les informations utiles à relayer.

3.1/ Si vous souhaitez accéder à de l'information générale :

- celle-ci est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 au : **0 800 130 000**
- celle-ci est mise à jour en continu sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- des points de situation quotidien sont accessibles sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/article/points-de-situation-coronavirus-covid-19#Point-du-1er-mars-2020>

3.2/ Si vous souhaitez accéder à des recommandations ou à des réponses à des questions pratiques:

une cellule d'information du public (CIP) de la région Hauts-de-France est ouverte pour les 5 départements (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme)

tous les jours de semaine de 08h30 à 21h00 et le week-end de 08h30 à 14h00 :03 20 30 58 00

3.3/ Si vous constatez des signes d'infection : appelez le 15 (SAMU).

3.4/ Pour les renseignements concernant la scolarité, le rectorat d'Amiens a mis en place un numéro dédié :

03 22 823 824

<https://www.ac-amiens.fr/coronavirus-covid-19.html>

IV/ Impact économique

Une évaluation des premiers impacts économiques du Coronavirus Covid-19 est en cours afin de mieux cibler les difficultés et les orientations nationales qui pourront être prises pour y répondre.

Je vous invite à diffuser ces informations à vos contacts et partenaires et reste à votre écoute.

Muriel Nguyen,
préfète de la Somme.